

ARCHERS ET
ARBALETRIERS
AU TEMPS DE LA
GUERRE DE CENT ANS
(1337–1453)

par
JOEL MEYNIEL

2006

Une édition 

Du même auteur aux éditions émotion primitive :
Saint Sébastien et le symbolisme dans l'archerie traditionnelle

Illustration de couverture d'après :
*English Archers of the reign of the King Edward IV by Coginghi &
Co. 1482 London (PICT.FELX.1.1812)*

«*VULNERANT OMNES, ULTIMA NECAT*»

Crédit photo : Nelly. MEYNIEL
Crédit dessins : Joël. MEYNIEL

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce
livre par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie
sont interdites sans autorisation des éditions émotion primitive, 11 rue
du pont noir 38120 Saint Egrève, France

A ma femme.

AVANT-PROPOS

Les armées du roi d'Angleterre commencèrent à compter des archers en grand nombre au tournant des XIIIème et XIVème siècles, lors des guerres contre les Ecossais, puis contre les Français, lors de la guerre de Cent Ans. Cette époque marque l'apogée de l'archerie militaire en Europe. Les archers formaient au moins les trois quarts des fantassins de l'armée du roi d'Angleterre et les plus redoutables étaient les archers Gallois. La vitesse et la précision de leur tir causèrent des ravages dans les armées françaises.

La plupart des rois de France, non convaincus de l'utilité stratégique des archers persistèrent à croire en la supériorité de la cavalerie sur l'artillerie et de l'arbalète sur l'arc. Au contraire, les rois d'Angleterre encouragèrent l'exercice à l'arc dans les campagnes du royaume pour pouvoir compter, à tout moment, sur des archers nombreux et bien entraînés.

L'arc devint un compagnon inséparable et se voyait partout. Il occupait la place d'honneur au-dessus de la cheminée. Les nobles le portaient comme on porte aujourd'hui le fusil. Il fallut des décennies et bien des défaites pour que les Français comprennent et admettent leur erreur

Acteurs oubliés de l'histoire officielle et malgré la rareté de la documentation, j'ai voulu à travers ce livre mieux cerner la vie des archers et arbalétriers qui pendant des décennies ont régné sans partage sur les champs de bataille et comprendre les motivations des belligérants.

WISSOUS, février 2005/août 2006.



Un archer en guerre. Chapiteau d'une église romane. XIVème siècle. (Cantal)

PREFACE

ARC : Arme dont le nom vient du latin *Arcus* signifiant : éloigner, repousser, Arme noble en tous lieux, Arme de combat qui vise à établir l'ordre du monde, Arme d'expulsion qui élimine les puissances du mal par l'intermédiaire des flèches, Arme spirituelle qui symbolise le destin, image de l'arc en ciel, qui est la manifestation de la volonté divine.

Au même titre que la roue ou le feu, l'arc est une invention majeure de l'humanité. Dans cette perspective, l'arc révolutionne la vie des hommes, par les progrès qu'il permet d'accomplir dans les techniques de chasse mais aussi de guerre. C'est ce qui en fait un des outils les plus importants du patrimoine humain. Il est fort probable que l'arc existait il y a 50.000 ans. Des pointes de flèches datant de cette époque ayant été découvertes à Bir-El-Ater en Tunisie. L'arc apparaît sur tous les continents sauf... en Australie, où on a utilisé et gardé l'usage du boomerang et du propulseur (woomera).

Les Egyptiens ont été les premiers à utiliser l'arc à des fins militaires il y a quelques 5000 ans.

Les Assyriens ensuite, vers 1800 av J.C, furent l'une des plus grandes puissances militaires de l'Asie occidentale, à utiliser cette arme. Ils auraient, également, introduit le cheval et le char dans l'art de la guerre. Ils fabriquaient des arcs avec différents matériaux : tendon, os ou bois. Ils ont également donné à l'arc une nouvelle forme, plus courbée, ce qui augmentait sa puissance. L'arc était plus court, l'archer pouvait plus facilement le tenir lorsqu'il était en selle.

En Chine, l'arc de guerre remonte à la dynastie Shang (1766-1027 av J.C.). A cette époque les batailles opposaient des chars avec trois hommes à bord : le conducteur, le lanceur et l'archer. Sous la dynastie suivante, celle des Zhou (prononcer Chou), (1027-256 av J.C), les nobles de la cour participaient à des tournois de tir à l'arc, accompagnés de musique et ponctués d'élégants saluts.

En 1200 av J.C., les Hittites (peuple de l'Anatolie centrale) auraient utilisé l'arc sur des chariots rapides et légers qui leur permettaient de terroriser leurs adversaires lors des batailles au Moyen-Orient.

Chez les Romains et les Gallo-Romains, l'utilisation de l'arc est plutôt considérée comme un «sport» (753 av J.C. - 476 ap J.C.). Toutefois dans les légions romaines on trouve quelques archers de guerre, ce ne sont pas des Romains mais des mercenaires recrutés sur les plateaux d'Asie Mineure.

Ce sont les Parthes (250 av JC.-224 ap JC.), peuple semi-nomade d'origine iranienne installé en Parthie, région située au nord du plateau Iranien et au sud-est de la mer Caspienne, qui redonnent à l'arc son importance militaire. Ils fondèrent un empire qui, sous Mithridate s'étendait en Iran et en Babylonie. Leur organisation sociale reposait sur une aristocratie guerrière. Ils furent les premiers, en Occident, à donner un aperçu des techniques d'une véritable cavalerie d'arc : lors du règne d'Orôde II, sous les ordres du général en chef Serena, ils affrontèrent les Romains vers 50 av J.C., et les écrasèrent avec une armée uniquement composée de cavaliers archers.

La perfection totale de la symbiose *Homme / Cheval / Arc court* (composite) se réalisa vers 1200, lorsque les Mongols de Gengis Kan (1167-1227) appliquèrent les principes de frappe et d'esquives exposés dans le meilleur traité sur la guerre qui ait jamais existé et qui fut rédigé par le Chinois Sun-Tzu en 500 av J.C. Les Mongols maîtrisaient parfaitement les manoeuvres de troupes d'archers cavaliers avec des arcs d'une puissance de 70 à 160 livres et d'une portée de 500 mètres maximum capables de percer une armure à 200 mètres. Eux seuls ont su perfectionner la combinaison *Homme / Cheval / Arc* pour en faire un élément décisif dans les batailles et acquérir une redoutable renommée auprès de leurs adversaires par l'utilisation experte de cette arme dont ils étaient passés maîtres.

Les Assyriens, et les Mongols vont propager cette *voie de l'arc et du cheval* comme la nomment les asiatiques. Cette pratique militaire nous parviendra par l'intermédiaire des Sarrasins. En effet les musulmans adoptèrent l'arc des mongols après leur défaite contre eux à Talas en 751 et leur assimilation par les turco-mongols. Bien que vaincus et repoussés par Charles Martel en 632 à Poitiers, les Arabes utilisent l'arc avec succès lors de leur expansion en Occident à partir de 630, et personne, à cette époque ne prend alors la mesure de l'importance stratégique de cette arme, bien que l'on se rende compte de sa terrible efficacité. Il faudra attendre l'arrivée de Carolus Magnus Augustule, c'est à dire Charlemagne, pour que soient compris et adoptés les dispositifs militaires des Arabes. Par une série de décrets (les Capitulaires), il réglemente les *choses de la guerre*. Il met en

place une cavalerie moderne et exige que «*les soldats soient armés d'une lance, d'un bouclier, d'un arc avec deux cordes et douze flèches*». Mais en 814, sa mort laisse un pays en proie au chaos des successions, ses décrets ne sont plus appliqués et tombent dans l'oubli.

C'est aux quatorzième et quinzième siècles, avec la guerre de Cent Ans, que l'archerie militaire vivra sa période la plus fastueuse en Europe. Ceci pour deux raisons : l'utilisation stratégique des archers lors des batailles, et les nouvelles méthodes de recrutement des soldats. Cette période est celle des expérimentations et des développements pour l'établissement d'une identité des armées. Il n'est pas facile de retracer ce qu'était la vie de ces soldats archers, les sources sont rares et éparpillées. Personne apparemment à cette époque n'a jugé utile d'écrire un traité d'archerie militaire. Ce travail fut fait pour la première fois par Roger Ascham en 1544, mais c'était un érudit, pas un militaire.

Ce n'est pas avant 1590 qu'un militaire, un certain John Smythe, écrivit un ouvrage traitant de l'archerie militaire, en réaction à la suppression officielle de l'arc dans la liste des armes de l'armée anglaise. Pourtant avec patience et curiosité, on parvient en cherchant du côté anglais ainsi que du côté français, à reconstituer ce que fut la vie des archers soldats pendant la guerre de Cent Ans, appelée par les anglais «*the French War*» : *la guerre des français*. Les deux armées qui vont s'affronter vont faire de l'arc la pièce maîtresse des combats, surtout du côté de l'armée anglaise, car toute sa force repose sur l'utilisation de cette arme, rapide et très meurtrière. L'armée anglaise compte des archers anglais, et surtout des archers gallois qui utilisent comme arc le redoutable «Long Bow», mais aussi des archers français (cf. chapitre II). Les archers sont beaucoup moins nombreux dans l'armée française, car en France, les stratèges préfèrent l'arbalète, certes plus puissante, mais malheureusement très lente.

Pendant toute cette période l'utilisation stratégique de l'arc, fer de lance des armées, marquera les grandes heures de l'histoire militaire de l'Europe. Mais la guerre de Cent Ans marquera aussi le déclin de l'arc «arme de guerre». A la fin du quinzième et au début seizième siècle, la fin du féodalisme, résultant de la centralisation et de l'accentuation de l'autorité du gouvernement royal, associée aux problèmes de recrutement en nombre de soldats archers et surtout l'utilisation de plus en plus importante d'armes à feu (ou à poudre) conduit progressivement et définitivement à la disparition de l'arc dans les opérations militaires. Aussi, remontons le temps et retraçons les

derniers grands moments de l'histoire de cette «arme de guerre», avant qu'elle ne devienne une «arme de sport», partons sur la trace des hommes de trait.

LA GUERRE : MANIFESTATION DE LA CRISE FEODALE

Si les XIIème et XIIIème siècles furent une période de croissance et d'expansion, les XIVème et XVème siècles, par contre, furent une période de dépression économique. Les famines, les épidémies, (en particulier celle de la peste noire en 1348), la fiscalité, le brigandage, la pauvreté, les désertions de village, la dépopulation, et surtout la guerre de 1337 à 1453, dite guerre de Cent Ans, ont eu une action paralysante sur l'économie pendant plus d'un siècle. La guerre et la bataille étaient deux faits militaires complètement différents. La guerre au sens moderne n'existait pas.

Au Moyen-Âge, l'origine, la nature, la finalité et la conduite de la guerre doivent être compatibles avec l'éthique chrétienne dont l'influence en ce domaine est prépondérante. D'une manière générale, l'Eglise n'accorde qu'aux rois et suzerains le droit de faire la guerre de leur propre chef. Les pouvoirs subalternes doivent recourir à l'arbitrage des pouvoirs souverains pour régler leurs différends. C'est la justice seigneuriale. Il existe donc deux recours possibles : la voie de fait et la voie de droit. En réalité, jusqu'au XIIIème siècle, le droit va uniquement s'exercer par le déclenchement de «guerres privées» permettant aux nobles d'assouvir une vengeance, ou le désir de s'emparer des biens d'un autre, avec pillage, rapt et viols. Ces «guerres privées» n'étaient en fait que des batailles. C'était une «procédure de Paix», dans la mesure où l'accepter c'était vouloir mettre un terme définitif au différend opposant deux seigneurs. Cette conception de la guerre privée, héritée de l'ancienne *faida* (droit de vengeance) des Germains, avait pratiquement disparu à l'époque de Charlemagne. Elle réapparaît au Xème siècle avec la décadence du pouvoir central. La guerre privée a ses règles propres. Elle s'étend à tout le lignage des belligérants jusqu'à un degré avancé. Les guerres entre nations n'existent pas. Il n'y a que des luttes entre un seigneur et son vassal, des rivalités entre seigneurs ou des vengeances entre seigneurs.

En France, les guerres privées sont particulièrement nombreuses et violentes. Un énorme effort est entrepris, à partir du

XIIIème siècle, pour limiter, puis interdire le droit de guerre qu'avaient les nobles simples, car ils en revendiquaient l'usage depuis des temps immémoriaux. Les guerres privées seront interdites par les ordonnances de Saint Louis en 1245, puis par de nombreuses ordonnances répétées au cours du XIVème et jusqu'au XVème siècle.

En Angleterre, seule la guerre du roi est légitime. Les guerres privées ne sont pratiquement pas reconnues, cependant, elles existent de fait, par exemple, la Guerre des Roses : guerre civile entre le roi et les barons prétendants à la couronne.

En France et en Angleterre, ces guerres soudent les membres d'une famille et la vengeance se transforme alors en *vendetta*. On recrute parfois des tueurs à gages, souvent d'anciens bannis ou des bâtards délaissés. Les actions armées rassemblent environ une cinquantaine d'individus et les femmes n'en sont pas absentes. En fait, les rois ne les interdisent vraiment que pendant leurs propres guerres (la guerre du roi). Car la chevalerie appartient à cette noblesse dont la formation depuis le plus jeune âge est fondée sur la violence et les faits d'armes. Par la suite, vers 1250, les guerres privées se font plus rares. A l'interdit de Saint Louis, s'ajoutent les restrictions imposées par les saisons (on ne se bat pas quand il pleut), celles imposées par le soleil (on ne se bat pas la nuit) et celles imposées par l'Eglise : *la Paix de Dieu et la Trêve de Dieu* :

La *Paix de Dieu* : règle qui protège les non-belligérants (pèlerins, femmes, enfants, paysans, marchands) et les biens publics (églises, moulins, récoltes, animaux). Il est interdit de les attaquer, tuer, ou détruire.

La *Trêve de Dieu* : interdiction de se battre pendant les périodes de l'Avant, du Carême, et de Pâques. Il est également interdit de se battre : du vendredi au lundi matin, dans un premier temps, puis à partir de 1200, du mercredi soir au lundi matin. Autrement dit, il devient impossible de mener une guerre privée. Violer ces règles est particulièrement grave et entraîne de la part des tribunaux religieux des sanctions, toujours extrêmement sévères, la plus grave étant l'excommunication.

Désormais, l'activité essentielle du chevalier n'est plus la guerre, mais les tournois ou la croisade lorsque le pape en prêche une. Ces restrictions profitables à la société et à l'économie auront des conséquences graves, à savoir une décadence de l'institution militaire. La guerre en elle-même est source de revenus pour une noblesse